

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5373>



# Journée d'action du 12 septembre

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Action -



Date de mise en ligne : dimanche 10 septembre 2017

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**La « Réforme » du code du travail et la situation de la Fonction Publique répondent à une même logique d'individualisation et de fragmentation.**

**C'est pourquoi, la FSU est partie prenante de la lutte contre cette loi travail, comme elle le fut contre la loi El Khomri.**

**Les rendez vous dans l'académie :**

- à 14h à Dijon place de la Libération,
- à 17h à Montbard place Gambetta.
- 14h30 à CHalon sur Saône, maison des syndicats
- 10 h à Sens devant la sous-préfecture
- 13 h 30 à Auxerre, place de l'Arquebuse
- 10h Place Carnot à Nevers

La « Réforme » du code du travail et la situation de la Fonction Publique répondent à une même logique d'individualisation et de fragmentation.

Le monde du travail par ses luttes depuis plus d'un siècle a obtenu des garanties collectives : « les conventions collectives » dans le privé et le Statut dans la Fonction Publique. Le caractère collectif fait que le salarié n'est pas isolé face au patron et le fonctionnaire ne l'est pas face à sa hiérarchie : de mêmes droits s'appliquent à tous.

Or la logique de la deuxième « réforme » du code du travail (qui accentue les effets pervers de la première) est d'individualiser, de fragmenter pour isoler les salariés. Il s'agit de les mettre en concurrence entre eux et de créer un dumping social avec la logique des négociations entreprise par entreprise.

Nous retrouvons la même logique dans la Fonction Publique et dans l'Éducation Nationale en particulier : les établissements sont mis en concurrence les uns avec les autres (autonomie des établissements, réforme du collège avec des enseignements différents d'un collège à l'autre, classement des lycées, contrats région / lycée...). La différenciation annoncée du point d'indice entre la Fonction Publique Territoriale et la Fonction Publique Hospitalière et d'État est un moyen de diviser, de fragmenter et donc de briser la capacité collective de résistance.

C'est pourquoi, la FSU est partie prenante de la lutte contre cette loi travail, comme elle le fut contre la loi El Khomri.